



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2023005

Domaine : 4.1

Date de convocation : 03 novembre 2023

Date de l'affichage : 03 novembre 2023

Date d'affichage de la délibération : 10 novembre 2023

Objet : 05 – Modification tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-trois, le neuf novembre à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjointes au maire, Patrick BENSMAIL (à partir de 20h20), Alain GAUDISSABOIS, Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Marie-Madeleine COLLOT, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE (à partir de 20h37), Emilie DA SILVA, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Edwina ETORE a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Monsieur Frédéric DIVIALLE a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR (jusqu'à 20h37)
- Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Monsieur Pierre MATHEVET

Absents : Monsieur Patrick BENSMAIL (jusqu'à 20h20), Madame Sylvie MORELLE

Monsieur Frédéric TOURNERET a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 27 (jusqu'à 20h20), 28 (à partir de 20h20), 29 (à partir de 20h37)
- Votants : 31 (jusqu'à 20h20), 32 (à partir de 20h20)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Chantal BAGGIO, adjointe au Maire chargée des Affaires générales, personnel communal, actions sociales et santé,

VU l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 disposant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

VU l'avis du Comité social territorial,

VU l'avis du Bureau municipal,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20231109-2023005-DE
Date de télétransmission : 17/11/2023
Date de réception préfecture : 17/11/2023

VU l'avis de la Commission Affaires générales, personnel communal, actions sociales et santé,

CONSIDERANT que pour la bonne organisation des services et pour être en conformité avec la réglementation, il convient de modifier les emplois suivants :

- 1 Responsable Département Régies en **Référent régies municipales d'avances et de recettes**, à temps complet, Catégorie **B et C**, filière administrative
- 1 Coordinateur des ressources numériques de la Bibliothèque et du FAB LAB en **FAB Manager et coordinateur (trice) des ressources numériques** à temps complet, Catégorie **B et C**, filière administrative, animation et culturelle
- 1 Référent fonds gros caractères / Livres CD adultes en **Animateur (trice) musée numérique / Référent(e) fonds gros caractères et textes lus** à temps complet, Catégorie B et C, filière animation et culturelle
- 1 Coordinateur des ressources numériques de la bibliothèque à temps complet, Catégorie **B et C**, filière animation et culturelle
- 1 Agent technique événementiel, à temps complet, catégorie **C**, filière technique
- 1 Référent(e) familles, à temps complet, Catégorie **C**, filière administrative et animation
- 1 Chargé(e) de la gestion des événements et du protocole département événementiel à temps complet, Catégorie **B et C**, Filière Administrative et animation

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs et des emplois,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de modifier les emplois suivant au **10 novembre 2023** :

A/ Le poste de **responsable Département Régies** est modifié comme suit : **référent(e) régies municipales d'avances et de recettes à temps complet**, afin d'effectuer les missions suivantes :

1. Organisation stratégique des régies municipales (avances et recettes)
2. Suivi administratif et comptable des régies municipales
3. Exécution comptable des régies municipales
4. Régisseur
5. Gestion des impayés
6. Misions diverses

DIT que la rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **B et C** de la filière administrative.

DECIDE de pouvoir recourir temporairement à un contractuel en cas de recherche infructueuse de fonctionnaire.

B/ Le poste de **coordinateur des ressources numériques de la Bibliothèque et du FAB LAB** est modifié comme suit : **FAB Manager et coordinateur (trice) des ressources numériques** à temps complet, afin d'effectuer les missions suivantes :

1. Gérer, coordonner et animer l'espace FABLAB
2. Valoriser et animer les différents modules de la Micro-Folie (Mini Lab, réalité virtuelle, MF mobile et musée numérique) en direction des publics de la bibliothèque
3. Coordonner les ressources numériques de la bibliothèque
4. Mettre en place, promouvoir des animations numériques en direction des publics de la bibliothèque et de ses partenaires (internes et externes)
5. Mission de prêts

direction des publics
095-219502184-20231109-2023005-DE
Date de télétransmission : 17/11/2023
Date de réception préfecture : 17/11/2023

DIT que la rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **B et C** des filières administrative, animation et culturelle.

DECIDE de pouvoir recourir temporairement à un contractuel en cas de recherche infructueuse de fonctionnaire.

C/ Le poste de réfèrent fonds gros caractères / Livres CD adultes est modifié comme suit : animateur (trice) musée numérique / réfèrent(e) fonds gros caractères et textes lus à temps complet, afin d'effectuer les missions suivantes :

1. Animer et valoriser le dispositif Micro-Folie (musée numérique, MF mobile, module réalité virtuelle et création numérique - FABLAB) en direction des différents partenaires de la bibliothèque et de ses usagers
2. Collaborer aux actions d'animations en direction du public adulte, mise en place et développement des actions en direction des seniors
3. Réfèrent(e) E-administration
4. Gérer et suivre le fonds Gros caractères / livres CD adultes
5. Mission de prêts
6. Réfèrent(e) périodiques / abonnements

DIT que la rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie B et C des filières animation et culturelle.

DECIDE de pouvoir recourir temporairement à un contractuel en cas de recherche infructueuse de fonctionnaire.

D/ 1 Coordinateur (trice) des ressources numériques de la bibliothèque, à temps complet afin d'effectuer les missions suivantes :

1. Exploitation et maintenance des équipements de la Micro-Folie et du musée numérique en collaboration avec le/la Fab manager
2. Mise en place et coordination d'actions d'animation numériques en direction des différents publics et en lien avec le dispositif Micro-Folie et son musée numérique en collaboration avec le/la Fab manager
3. Aide et accompagnement des usagers et des publics scolaires
4. Réfèrent médiation en e-administration
5. Prospective partenariale
6. Missions de prêt
7. Circuit du document

DIT que la rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **B et C** des filières animation et culturelle.

DECIDE de pouvoir recourir temporairement à un contractuel en cas de recherche infructueuse de fonctionnaire.

E/ 1 agent technique évènementiel, à temps complet afin d'effectuer les missions suivantes :

1. Préparer et mettre en place les manifestations en lien avec le responsable du département.
2. Conduite son, lumière et vidéo des évènements municipaux
3. Aider techniquement les associations, écoles et autres structures de la commune.
4. Veiller à l'état des bâtiments utilisés dans le cadre des manifestations culturelles et à l'application des normes de sécurité.
5. Distribution des supports de communication et d'affichage.

DIT que la rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **C** de la filière technique.

DECIDE de pouvoir recourir temporairement à un contractuel en cas de recherche infructueuse de fonctionnaire.

F/ 1 référent(e) familles, à temps complet afin d'effectuer les missions suivantes :

1. Animer, coordonner et évaluer les actions collectives familles de la Maison des Dix Arpents
2. Développer le pouvoir d'agir des habitants
3. Développer le réseau associatif du Centre Social
4. Participer à l'animation globale des deux centres sociaux

DIT que la rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **B et C** des filières administrative et animation

DECIDE de pouvoir recourir temporairement à un contractuel en cas de recherche infructueuse de fonctionnaire.

G/ Le poste de chargé(e) de la gestion des évènements et du protocole département évènementiel est ouvert aux cadres d'emplois de catégorie **B et C** de la filière administrative, technique, animation

DIT que les dépenses sont et seront prévues au budget de chaque exercice.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France